

33ème TROPHEE LOUISON BOBET JUNIORS
DIMANCHE 17 Mars 2019

LES OFFICIELS

Direction de l'Organisation :

Président d'Honneur :	Jean BOBET
Président :	Alain HEULOT
Secrétaire Général :	Claude HELBERT
Responsables Sécurité :	Philippe RENARD
Responsable Technique Circuit Arrivée :	Michel ANGEVIN Camille CREPEL
Responsable Motards :	Dominique DESPRES
Responsable Classement Grimpeurs :	Eric MOQUET
Responsable des Dossards :	Annie RENARD

Direction de la Course :

Direction de l'épreuve :	Alain HEULOT
Président de Jury :	Patrice TEFFAINE
Commissaire Titulaire :	Régis BOSQUET André RENAULT
Juge à l'Arrivée :	Jean-Louis PIETTE
Commissaire Moto :	Fabrice MENARD
Moto – Information :	Dominique DESPRES
Ardoisier :	Eric MOQUET
Service Médical :	Dr Frédéric BEUNEUX Annie RENARD

Organisation :

Animateur officiel :	Eric LE BALCH
Vidéo Finish :	Daniel CALLET Michel CHAPRON
Classement Informatique :	Tiphanie DELORY
Sécurité de l'épreuve :	ASS. MOTO SECURITE 35 (12)
Liaisons Radios :	VITTA
Voiture Assistance Neutres (3) :	VITTA(1), TEAM SOJASUN(1), ACNC(1)
Ambulances (2) :	ALPHA - Mr MURAIL
Car Balai :	Cap à L'OUEST
Camion Balai :	Michel THOMAS Guy LEMETAYER

Règlement Général

ARTICLE 1 : Présentation

Le 32^{ème} trophée Louison Bobet est organisé et contrôlé par l'association « Sojasun Espoir Association Noyal Chatillon », sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le Dimanche 17 Mars 2019

ARTICLE 2 : Type d'épreuve et participation

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Hommes Juniors (17/18 ans). Elle est inscrite au calendrier fédéral de la FFC en classe 1.14.

ARTICLE 3 : Engagements

Les engagements doivent parvenir avant le **mercredi 13 Mars 2019** par **INTERNET**

Le nombre d'engagés est **limité à 6 coureurs par club**

Le tarif d'engagement est de 8.50 € par coureur.

ARTICLE 3 : Permanences

La permanence se tiendra le Dimanche 17 Mars 2019 de 12h à 13h30 à l'espace La Salle de la mairie de CHARTRES DE BRETAGNE.

La remise des dossards et des plaques de cadre se fera à la Salle de la mairie de CHARTRES DE BRETAGNE de 12h30 à 13h45

La réunion des directeurs techniques se déroulera à 12h45 à la Salle de la mairie de CHARTRES DE BRETAGNE. Elle se déroulera en présence de la direction de l'épreuve et des membres du jury des commissaires.

La permanence d'arrivée se déroulera à la salle polyvalente de NOYAL CHATILLON SUR SEICHE.

ARTICLE 4 : Contrôle des Développements

Le contrôle des développements se fera sur la place de la mairie de CHARTRES DE BRETAGNE à partir de 13h30. Le développement autorisé est de 7.93 mètres. Une fois le vélo contrôlé, celui-ci devra rester sur place.

ARTICLE 5 : Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence "Radio Tour" 157.550 Mhz. Des postes seront fournis par la société VITTA à partir de 12h sur la place de la mairie de CHARTRES DE BRETAGNE.

ARTICLE 7 : Départ

Le départ fictif sera donné à 13h50 sur la place de la Mairie. Les coureurs seront neutralisés pendant 3.6 km jusqu'au kilomètre 0 ou le départ officiel sera donné lancé ou arrêté à 14h.

ARTICLE 8 : Assistance Neutres

Le service d'assistance technique neutre est assuré par trois voitures, avec mécanicien à bord VITTA (1), Team Sojasun (1), l'ACNC (1).

ARTICLE 9 : Ravitaillement

Le ravitaillement sera fait selon les règlements de la FFC à partir du 50ème kilomètre et jusqu'à 20 kilomètres de l'arrivée.

ARTICLE 10 : Arrivée

L'arrivée étant jugée sur un circuit de 8 km à parcourir 4 fois, l'entraide entre les coureurs ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve, article 2.3.13.

Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 11 : Classement Individuel

Le classement individuel parrainé par le groupe LAUNAY et le Conseil Général d'Ille et Vilaine sera jugé par le juge à l'arrivée au terme des 123.360 Kilomètres sur la ligne d'arrivée située rue de Vern à Noyal Châtillon sur Seiche sous la banderole « ARRIVEE ».

Le juge à l'arrivée sera aidé par un système de vidéo finish.

ARTICLE 12 : Classement Junior 1ère année

Le classement des juniors 1^{ère} année parrainé par les cycles GUEDARD est établi en fonction du classement individuel et est ouvert aux coureurs ayant 17 ans dans l'année (né en 2002).

ARTICLE 13 : Classement du "Meilleur Grimpeur"

Le classement du meilleur grimpeur parrainé par le Garage BESSON sera obtenu par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte.

En cas d'égalité au classement du Meilleur Grimpeur, il est fait applications des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans les côtes
2. Nombre de deuxièmes places dans les côtes
3. Nombre de troisièmes places dans les côtes
4. Nombre de quatrièmes places dans les côtes
5. Classement individuel

Pour figurer au classement du meilleur grimpeur, les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Louison Bobet Juniors.

Les 4 sprints attribuant des points pour ce classement sont :

- Km 20,280 : Côte de la Caliorne
- Km 33,700 : Côte de la halte de Laillé
- Km 62,410 : Côte de la Caliorne
- Km 76,380 : Côte de la halte de Laillé

ARTICLE 14 : Classement Par Equipe

Le classement par Équipe parrainé par SOJASUN s'établit par l'addition des places des 3 premiers coureurs de chaque équipe.

En cas d'égalité, la place du premier coureur de chaque équipe concernée par cette égalité départagera celles-ci.

ARTICLE 15 : Classement du "Meilleur animateur"

Le classement du meilleur animateur est établi par un jury de la presse.

ARTICLE 16 : Respect du code de la route

Conformément à l'article 1.2.082, les coureurs se doivent d'observer les dispositions légales du pays et donc suivre le code de la route français, notamment pour les coureurs attardés.

L'organisation ne pourra être tenu responsable en cas d'incident.

ARTICLE 17 : Protocole

Devront se présenter **DANS LES PLUS BREFS DELAIS** au podium protocolaire situé sur la ligne d'arrivée à NOYAL CHATILLON pour la remise des récompenses :

- Le vainqueur de l'épreuve
- Le deuxième de l'épreuve
- Le troisième de l'épreuve
- Le meilleur grimpeur
- La meilleure équipe
- Le meilleur animateur
- Le meilleur junior 1^{ère} année
- Le meilleur breton pour le Classement du Crédit Agricole

ARTICLE 16 : Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage aura lieu dans un local réservé à cet effet espace Louis Texier (ex salle polyvalente) : 10 rue de Vern à Noyal Châtillon sur Seiche.

ARTICLE 17 : Prix

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premiers coureurs classés :
Grille 534/20 :

Classement	Prix	Classement	Prix
1	109	11	9
2	80	12	8
3	64	13	8
4	53	14	8
5	43	15	7
6	37	16	6
7	29	17	6
8	24	18	6
9	16	19	5
10	11	20	5

Le total des prix est de 534 euros.

ARTICLE 18 : Pénalités

Les pénalités sont conformes au règlement de la FFC.

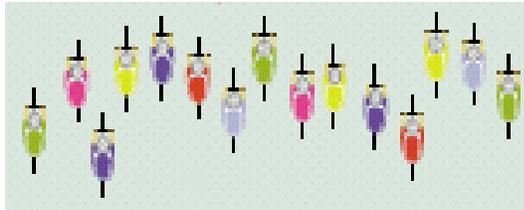
Schéma de la caravane



A L'AVANT DE LA COURSE

- 1 Voiture ouvreuse
- 2 Voiture Directeur Organisation
- 3 Voiture liaison radio + téléphone
- 4 Voiture invités
- 5 1ère Voiture dépannage neutre
- 6 2^{ème} Voiture dépannage neutre
- 7 Voiture Juge à l'arrivée
- 8 1ère Voiture Commissaire
- 9 Moto Commissaire
- 10 Moto Ardoisier
- 11 Moto info

:



A L'ARRIERE DU PELOTON

- 12 Voiture Président du Jury
- 13 Voiture médecin
- 14 2^{ème} Voiture Commissaire
- 15 3^{ème} Voiture Commissaire
- 16 Toutes les voitures dépannages Clubs
- 17 3^{ème} Voiture dépannage neutre
- 18 Ambulances
- 19 Car Balai
- 20 Camion Balai

Plan de la zone de départ

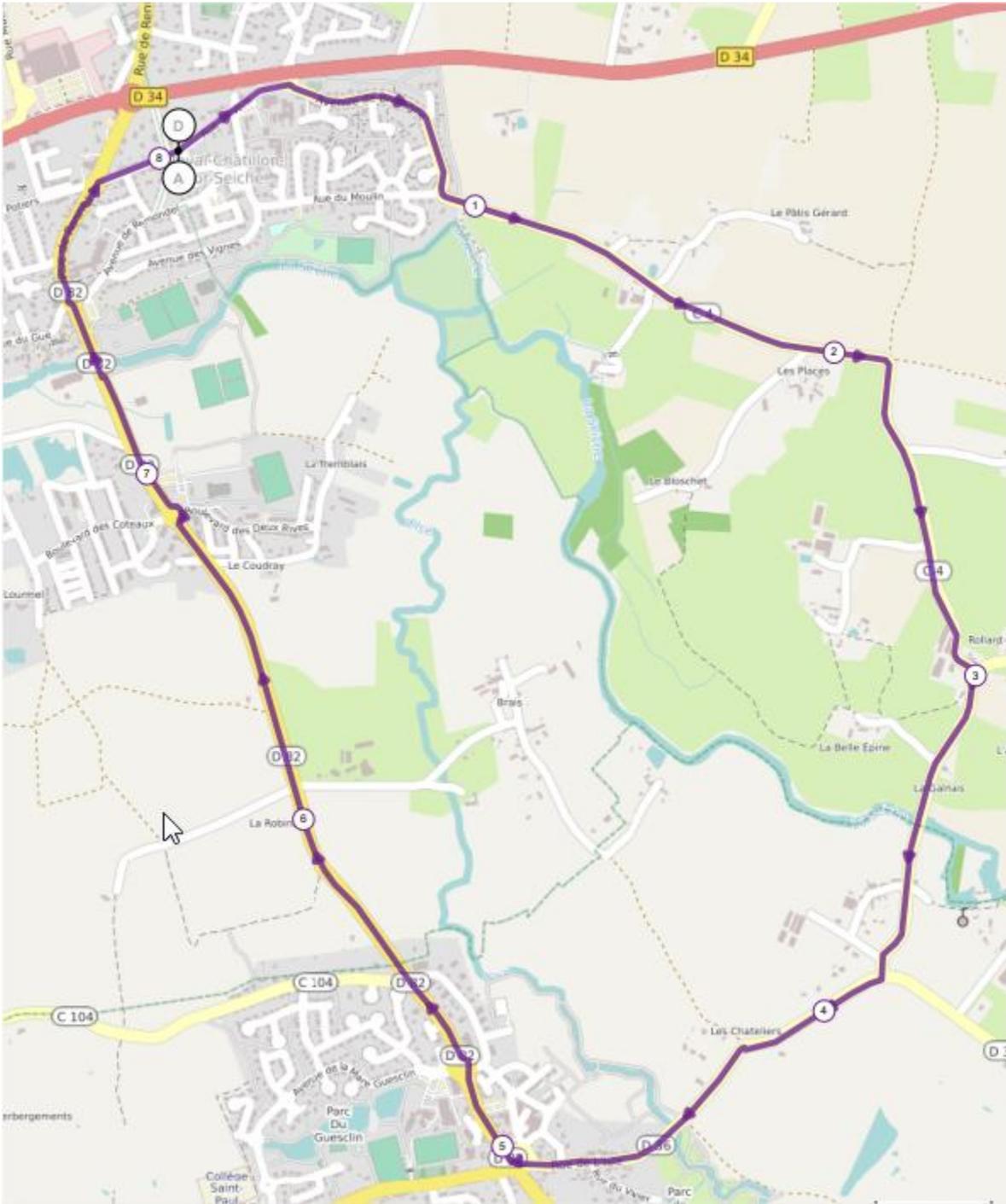


	Départ Fictif		Parking Équipes
	Parking Officiels		Permanence

Parcours neutralisé

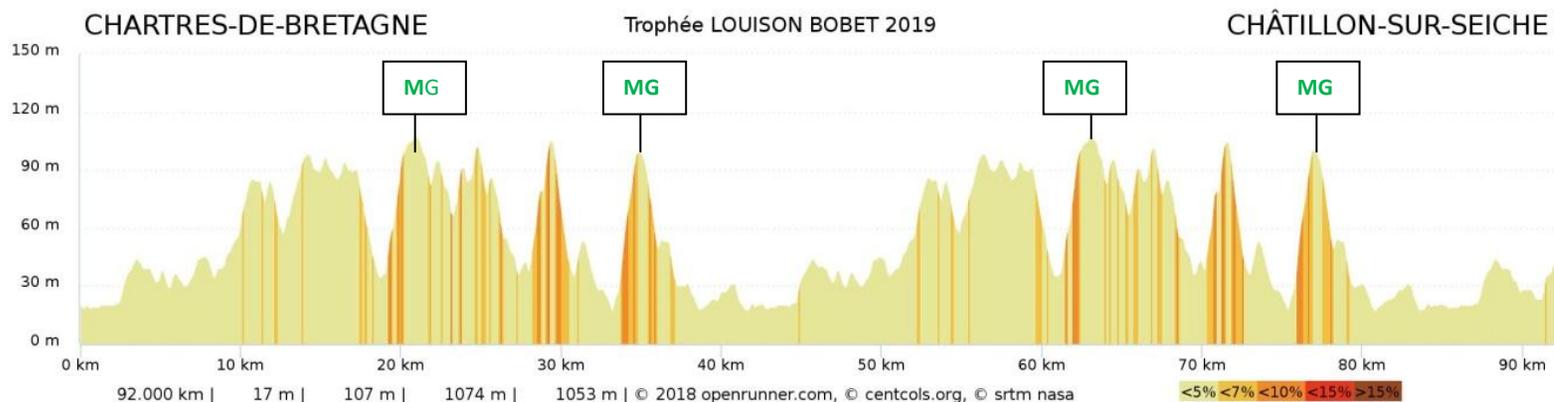


Plan Circuit d'arrivée

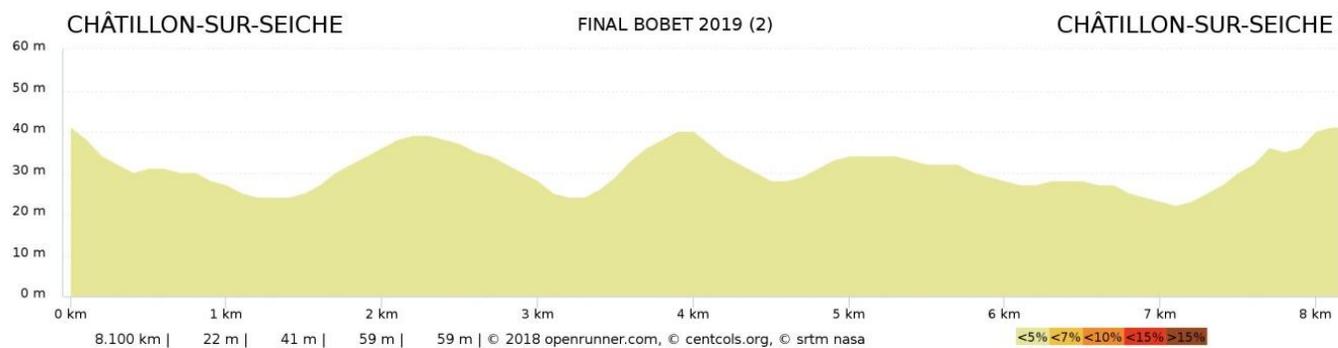


Les Profils

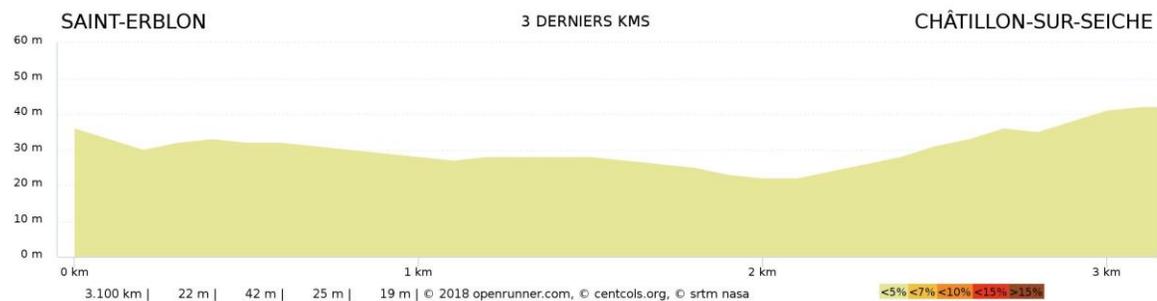
Circuit en ligne :



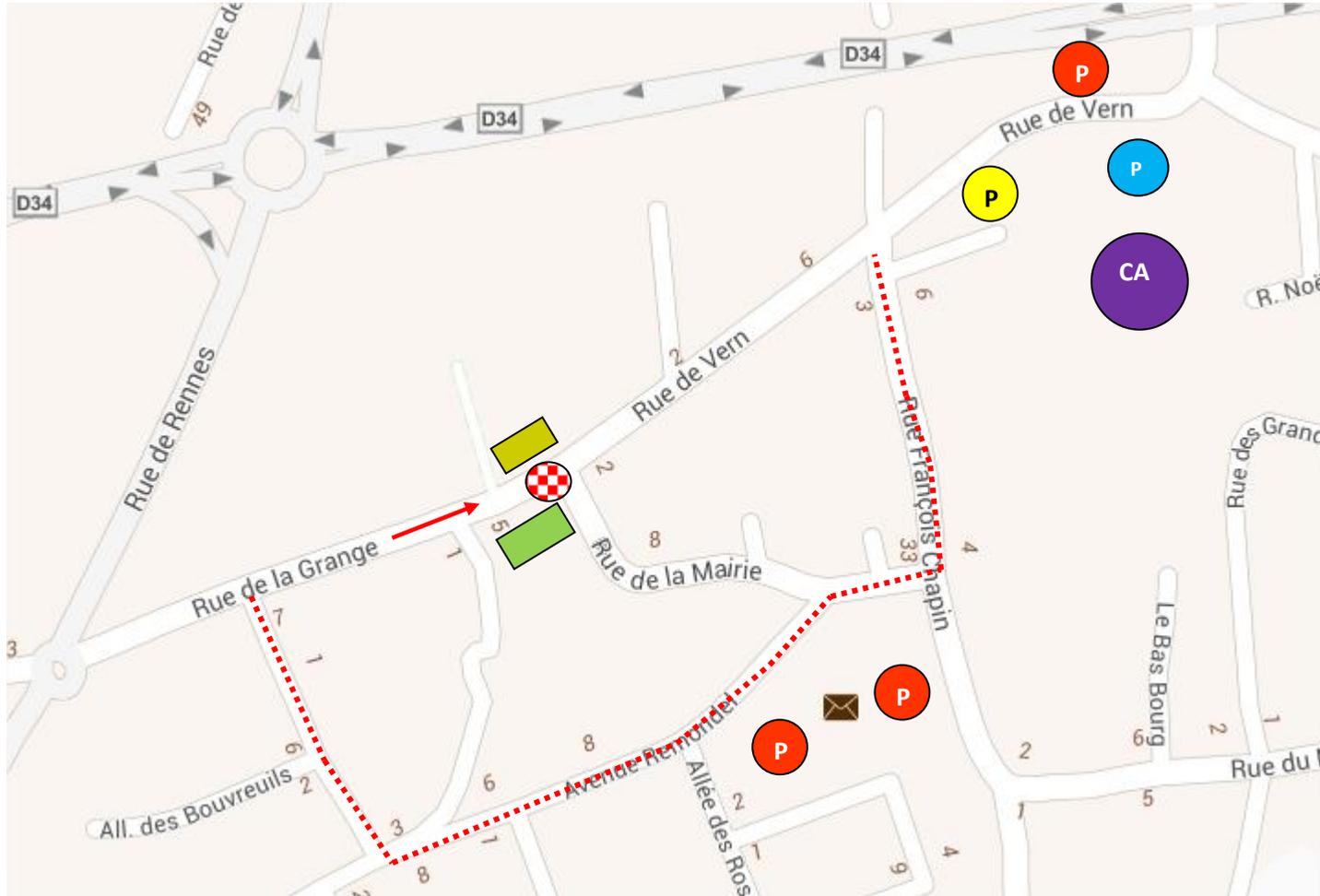
Circuit Final :



3 derniers kilomètres



Plan de la zone d'arrivée



	Arrivée		Dérivation		
	Podium Protocolaire		Permanence		Parking Officiels
	Podium Commissaires		Contrôle Antidopage		Parking Équipes
	Sens de la course				

ITINERAIRE DU TROPHEE LOUISON BOBET 2019

ITINERAIRE	Km	Km parcoursu	Km à faire	Horaire 38 Km/h	Horaire 40 Km/h
CHARTRES DE BRETAGNE (Place de la Mairie)					
Rue de la Poterie à droite rue de Fénidan, à droite Bd Maréchal, à gauche Av. Mérel			123,360	14:00:00	14:00:00
D 837 avenue de la chaussairie		0,000	123,360	14:00:00	14:00:00
A gauche C 104 route de la Salle	0,400	0,400	122,960	14:00:38	14:00:36
SAINT ERBLON C 104 / D 82 à droite	4,200	4,600	118,760	14:07:16	14:06:54
BOURGBARRE D82/D39 tout droit	4,460	9,060	114,300	14:14:18	14:13:35
D826 - à droite Le Teilleul	1,390	10,450	112,910	14:16:30	14:15:40
à droite C 201	1,430	11,880	111,480	14:18:45	14:17:49
Carrefour C 201 / D 41 tout droit	2,510	14,390	108,970	14:22:43	14:21:35
D 41 à droite BOUT DE LANDE	2,380	16,770	106,590	14:26:29	14:25:09
A gauche D 39	1,890	18,660	104,700	14:29:28	14:27:59
D 39 - Côte de la Caliorne					
D 39 - LAILLE - C 8 à gauche rue de Mandon	0,990	20,280	103,080	14:32:01	14:30:25
C 8 / V 13 à droite	4,080	21,270	102,090	14:33:35	14:31:54
V 13 / D 77 à droite	2,610	25,350	98,010	14:40:02	14:38:01
D 77 / VC 101 à gauche Le Cleux	3,420	27,960	95,400	14:44:09	14:41:56
VC 101 / V 10 / D 39 à droite	2,220	31,380	91,980	14:49:33	14:47:04
D39 - Côte de la halte de Laillé - C17 à gauche	1,100	33,600	89,760	14:53:03	14:50:24
C17 - D17 bruz - (rond point) à droite boulevard Louis Pasteur	4,470	34,700	88,660	14:54:47	14:52:03
Rond point de l'Orguenais - à droite avenue de Général de Gaulle	0,900	39,170	84,190	15:01:51	14:58:45
D36 Rond point de Pont-Péan - contour Joseph Laurent tout droit	0,700	40,070	83,290	15:03:16	15:00:06
D36 Pont Péan-à gauche D 837	1,480	40,770	82,590	15:04:22	15:01:09
D837- à droite C104 route de la Salle	0,280	42,250	81,110	15:06:43	15:03:23
SAINT ERBLON C 104 / D 82 à droite	4,200	42,530	80,830	15:07:09	15:03:48
BORGBARRE D82/D39 tout droit	4,460	46,730	76,630	15:13:47	15:10:06
D826 - à droite Le Teilleul	1,390	51,190	72,170	15:20:50	15:16:47
à droite C 201	1,430	52,580	70,780	15:23:01	15:18:52
Carrefour C 201 / D 41 tout droit	2,510	54,010	69,350	15:25:17	15:21:01
D 41 à droite BOUT DE LANDE	2,380	56,520	66,840	15:29:15	15:24:47
A gauche D 39	1,890	58,900	64,460	15:33:00	15:28:21
D 39 - Côte de la Caliorne					
D 39 - LAILLE - C 8 à gauche rue de Mandon	0,990	60,790	62,570	15:35:59	15:31:11
C 8 / V 13 à droite	4,080	62,410	60,950	15:38:33	15:33:37
V 13 / D 77 à droite	2,610	63,400	59,960	15:40:06	15:35:06
D 77 / VC 101 à gauche Le Cleux	3,420	67,480	55,880	15:46:33	15:41:13
VC 101 / V 10 / D 39 à droite	2,220	70,090	53,270	15:50:40	15:45:08
D39 - Côte de la halte de Laillé - C17 à gauche	1,100	73,510	49,850	15:56:04	15:50:16
C17 - D17 bruz - (rond point) à droite boulevard Louis Pasteur	4,470	75,730	47,630	15:59:34	15:53:36
Rond point de l'Orguenais - à droite avenue de Général de Gaulle	0,900	76,830	46,530	16:01:19	15:55:15
D36 Rond point de Pont-Péan - contour Joseph Laurent tout droit	0,700	77,830	46,530	16:01:19	15:55:15
D36 Pont Péan-à gauche D 837	1,480	81,300	42,060	16:08:22	16:01:57
D837- à droite C104 route de la Salle	0,280	82,200	41,160	16:09:47	16:03:18
SAINT ERBLON C 104 / D 82 à gauche	4,200	82,900	40,460	16:10:54	16:04:21
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE passage sur la ligne d'arrivée	2,500	84,380	38,980	16:13:14	16:06:34
Plus circuit de 8, km à effectuer 4 fois	32,000	84,660	38,700	16:13:40	16:06:59
		88,860	34,500	16:20:18	16:13:17
		91,360	32,000	16:24:15	16:17:02
	32,000	123,360	0,000	17:14:47	17:05:02
KILOMETRAGE TOTAL	123,360	123,360			

Liste des hôpitaux

- **Centre Hospitalier et Universitaire de Rennes (CHU)**

2 r Henri Le Guilloux
35000 RENNES
02 99 28 43 21

- **Polyclinique Sévigné**

Service d'Urgence
3 r Chêne Germain
35576 CESSON SEVIGNE CEDEX
02 99 25 52 49

- **Clinique mutualiste La Sagesse**

4 place Saint Guénolé
35000 RENNES
02 99 85 75 75

- **Centre Hospitalier privé Saint Grégoire**

6 Boulevard de la Boutière
35760 SAINT GREGOIRE
02 99 23 33 33

Hébergement et Restauration

- **Castel Café**

43 r Gué 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
02 99 05 14 73

- **Inter Hôtel de la Chaussairie**

30 av Chaussairie 35131 CHARTRES DE BRETAGNE
02 99 41 14 14